

Métropole de Lyon

Le maire d'Écully refuse de prendre l'arrêté d'ouverture du centre pour jeunes migrants

La Métropole de Lyon, propriétaire des locaux d'une ancienne école d'ingénieurs située sur le campus d'Écully, voudrait bien y loger des jeunes étrangers à titre temporaire. Le maire de la commune s'y oppose.

Le bras de fer continue entre le maire (LR) d'Écully, Sébastien Michel et le président écologiste de la Métropole, Bruno Bernard, sur fond d'ouverture d'un centre pour jeunes migrants « non accompagnés » dans la commune de l'Ouest lyonnais. Sur le réseau social X, les pro et les anti s'en donnent à cœur joie.

La Métropole, propriétaire des locaux d'une ancienne école située sur le campus d'Écully, depuis 2019, souhaite y loger jusqu'en décembre 2026, une quarantaine de jeunes étrangers, le temps d'évaluer leur minorité sur

cinq journées. S'ils sont mineurs, alors la loi impose à la Métropole de Lyon de les prendre en charge (clos, couvert, formation).

Le maire d'Écully avait indiqué urbi et orbi ne pas vouloir de ce centre. Logique avec lui-même, il refuse désormais de prendre l'arrêté d'ouverture des lieux. « Sa localisation, trop loin du lieu des formalités administratives des jeunes accueillis, n'est pas adaptée et il y a un manque de précision sur l'encadrement et sur les journées types », pointe l'élu. Sébastien Michel soulève aussi des problèmes qui seraient liés au bâtiment lui-même, faisant état de « nombreuses dérogations » aux règles de sécurité sans les détailler. « L'ensemble des commissions qui se sont tenues en présence d'élus d'Écully ont donné un avis favorable » à l'ouverture, réfute, de son côté, le cabinet de Bruno Ber-



Pour Sébastien Michel, maire d'Écully, la localisation, trop loin du lieu des formalités administratives des jeunes accueillis, n'est pas adaptée. Photo Maxime Jegat

nard.

En 2022 lorsque des Ukrainiens étaient hébergés dans les lieux avec l'aval du maire de la commune, ces mêmes

« dérogations » étaient-elles déjà à l'œuvre ? L'élu n'a pas souhaité répondre à cette question, relevant simplement qu'on ne lui avait pas demandé la prise d'un arrêté à l'époque.

« Entre 5 000 € et 6 000 € chaque nuit »

En attendant, la Métropole affirme déboursier entre « 5 000 € et 6 000 € » chaque nuit pour héberger les jeunes à l'hôtel. Soit depuis septembre « 450 000 € ». « La réouverture de ce centre entre dans le cadre de l'obligation légale qui nous est faite d'héberger les jeunes migrants en attente d'évaluation de minorité » rappelle Bruno Bernard, avant de « condamner l'attitude antirépublicaine et irresponsable du maire d'Écully qui refuse de remplir ses obligations légales pour se rapprocher des idées de la droite extrême ». Alors que

peut faire la Métropole ? Une action en justice ? « Nous utiliserons tous les moyens pour servir l'intérêt général » répond sobrement le cabinet.

Le 13 novembre dernier, on se souvient que le conseiller régional spécial (LR) Laurent Wauquiez s'était porté au secours du maire d'Écully, en promettant d'en appeler au ministère de l'Intérieur. Avec quelle réussite ? « Le ministre de l'Intérieur a été directement et à plusieurs reprises, sollicité par Laurent Wauquiez sur le sujet », répond le service presse de la Région. La préfète a-t-elle été sollicitée dans la foulée ? Elle n'a pas répondu.

Reste à savoir si la posture de Sébastien Michel est liée, de près ou de loin, à sa volonté de briguer la tête de liste à droite, pour les prochaines métropolitaines de mars 2026. « Cela n'a rien à voir » a-t-il répondu.

● Sophie Majon

Auvergne-Rhône-Alpes • Il veut se consacrer à son territoire : Thierry Kovacs quitte sa vice-présidence de la Région

« L'état catastrophique des finances publiques après 7 ans de Macronisme, oblige toutes les collectivités à devoir faire des efforts extrêmement importants ». C'est sur sa page Facebook que le maire de Vienne et président de Vienne Condrüeu Agglomération a annoncé, ce jeudi 5 décembre, vouloir quitter ses fonctions de vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Face au challenge qui attend les collectivités qui devront toutes « regarder comment faire mieux, ou autant, avec moins », l'élu (LR-DVD) souhaite se consacrer d'abord à son territoire.



Thierry Kovacs était vice-président en charge de l'environnement et de l'écologie positive au sein de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Archives Maxime Jegat

« Toute mon énergie pour faire rayonner Vienne et son agglomération »

Nommé en juin 2022 par Laurent Wauquiez puis maintenu par Fabrice Pannekoucke, Thierry Kovacs, qui avait en charge l'environnement et l'écologie positive, juge qu'il ne pourra plus mener de front les conséquences « des contraintes lourdes » imposées aux collectivités. Et c'est donc son territoire que souhaite privilégier Thierry Kovacs « Je souhaite que Vienne et son agglomération puissent faire face aux conséquences de ces rigueurs budgétaires nationales en déployant toute mon énergie pour faire aboutir nos projets, et pour que notre ville et notre agglomération continuent de rayonner. »

Le maire de Vienne quitte donc ses fonctions de 12^e vice-président de la Région. Selon nos informations, la démission a été actée mais aucune nomination n'est prévue au cours de la prochaine plénière, les 19 et 20 décembre.

Faites plaisir à vos proches !

LE PROGRES

Pour Noël
L'info, la bonne idée cadeau



Offrez une
carte cadeau
à partir de
35€
seulement

Flashez-moi



Découvrez toutes nos offres sur
www.leprogres.fr/choisissez-votre-carte-cadeau

435298900

ES0009-V0